



LES SEPT CLEFS À LILONGWE

INTRODUCTION :

LA COMMISSION CULTURE ET LES SEPT CLEFS

L'Atelier des Sept Clefs de la ville de Lilongwe s'est organisé le 15 décembre 2022, grâce à un partenariat de collaboration établi entre la Commission culture de CGLU, le Nhimbe Trust, le Conseil de la Ville de Lilongwe et Music Crossroads Malawi. L'approche de l'atelier, pensée et conçue par la Commission culture de CGLU pour les villes et les gouvernements locaux et régionaux du monde entier, vise à intégrer la dimension culturelle à la localisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le processus travaille sur les défis du développement local que peut affronter une municipalité, lorsqu'elle relie ses ressources, activités et politiques culturelles sous le prisme du guide : La culture dans les ODD : guide pour l'action locale (CGLU, 2018). Les « Sept Clés » incarnent des engagements concrets pris par les acteurs locaux afin de localiser les ODD via l'élaboration de politiques culturelles, selon leurs conditions spécifiques.

La Commission Culture de CGLU est une plateforme mondiale unique de plus de 830 villes, organisations et réseaux destinée à la coopération et à la promotion du rôle de la « culture et villes durables ». Sa mission est de « promouvoir la culture comme quatrième pilier du développement durable à travers la diffusion internationale et l'implantation locale de l'Agenda 21 de la culture » et de favoriser et rendre plus explicite la relation entre les politiques culturelles locales et le développement durable.

CONTEXTE :

CARTOGRAPHIER LA VILLE DE LILONGWE À TRAVERS LE PRISME DU DÉVELOPPEMENT

La ville de Lilongwe a acquis le statut de capitale du Malawi en 1975 grâce à une décision administrative de l'empire colonial britannique, prenant le relais de la ville de Zomba. L'identité fondamentale de la ville, que ce soit son nom, son orientation stratégique, ses priorités opérationnelles ou le cadrage de ses projets, tient à sa proximité unique avec la rivière Lilongwe, longue de 200 km, qui traverse les 474 km² de la ville d'ouest en est. L'accent mis sur la protection de la rivière et de ses berges pour le maintien de la cité-jardin, a permis de cadrer l'orientation environnementale de la ville, qui privilégie la protection écologique, l'expansion des espaces verts et l'amélioration esthétique et paysagère. C'est l'accent qui a été posé avec le plan stratégique 2024/5 de la ville, qui repose sur la vision d'une "futur Lilongwe propre, verte et prospère".¹ L'un des dix objectifs stratégiques clés du plan indique que la ville va "étendre les espaces verts de 300 hectares et protéger l'environnement de la ville".² Des idées de projets correspondants à la réalisation de cet objectif stratégique ont déjà été conceptualisées dans le cadre de la mise en valeur des ressources naturelles et environnementales de la ville. Ces projets comprennent un jardin urbain, un corridor écologique et un parc urbain, qui attendent tous d'être mis en œuvre et financés.

Au-delà de l'accent mis sur l'environnement, le développement de la ville de Lilongwe repose également sur son statut de capitale, qui façonne ensuite les prouesses de positionnement au sein des chaînes de valeur économiques de production, de transformation, de distribution, de facilitation du commerce et de la gestion des déchets. Par conséquent, cette situation a entraîné l'émergence d'une urbanisation rapide et d'une migration internationale accélérée. Ces deux phénomènes ont porté la population de la ville à plus d'un million d'habitant-e-s, avec un taux de croissance exponentiel estimé à 4% par an.³ Tandis que la croissance démographique a eu pour avantage d'affirmer le statut cosmopolite de la ville grâce à une diversité culturelle manifestement riche qui transcende les ethnies, les langues, les races et les nationalités multiples ; les structures et les cadres de gouvernance de la ville ont eu tendance à limiter les capacités et les ressources destinées à la prestation de services de base. Selon les données présentées dans le plan stratégique 2024/5 de la ville, 76% de la population de Lilongwe vit dans des quartiers informels.⁴ Ce phénomène s'est démultiplié en raison du manque de logements et de la demande croissante en matière d'assainissement, d'eau et de gestion des déchets. Bien que la ville ait pour mission de "servir toutes les citoyennes et tous les citoyens de manière indéfectible", notamment en améliorant l'efficacité des finances, de la gestion et de la prestation de services ;⁵ la pression sur les ressources actuelles de la ville est évidente. Les domaines de la santé et du bien-être ont

1 Voir le Plan Stratégique 2020/1 - 2024/5 de la ville de Lilongwe.

2 Ibid.

3 Ibid.

4 Ibid.

5 Ibid.

subi les effets les plus dévastateurs en raison de l'augmentation de la toxicomanie, de la détérioration de la santé mentale et de la propagation rapide des maladies transmissibles et bactériennes, notamment dans les quartiers informels.

De plus, pour mieux comprendre le contexte du développement de Lilongwe, il est essentiel de prendre en compte le développement des infrastructures. L'un des principaux traits caractéristiques des capitales héritées des empires coloniaux est une architecture et une conception architecturale uniques, emblématiques de la profondeur du pouvoir, de l'influence et de la grandeur des colonies. Bien que positionnée comme une aile administrative coloniale nationale de l'empire britannique, la ville de Lilongwe était visiblement désavantagée en termes de développement des infrastructures et de rayonnement. Le développement post-colonial des infrastructures, qui comprend aussi le développement actuel, est donc stimulé et accéléré par des partenariats de coopération qui s'établissent entre le gouvernement du Malawi et ses homologues asiatiques, la Chine et le Japon. L'inclusion et l'affirmation de l'identité asiatique (principalement, l'identité chinoise) au sein des conceptions architecturales ont transformé les bâtiments en espaces de contestation identitaire, étant donné que les habitant-e-s avaient de manière générale l'impression que leur identité n'était pas représentée dans les développements infrastructurels. Dans l'ensemble, les projets issus des partenariats de coopération internationale qui ont bénéficié à la ville de Lilongwe comprennent la construction de routes et d'hôtels, ainsi que les bâtiments du parlement et de l'aéroport de la ville.

En ce qui concerne la participation aux réseaux de développement visant à échanger des connaissances et à renforcer les capacités, la ville de Lilongwe est, par association avec l'Association des gouvernements locaux du Malawi, membre de Cités et Gouvernements Locaux Unis Afrique (CGLU-A). La ville a bénéficié d'une représentation à la fois politique (endossée par le maire) et administrative (incarnée par le directeur général) au sein des forums de développement tels que les sommets Africités et les forums urbains mondiaux.

L'ENGAGEMENT DE LILONGWE DANS LA CULTURE ET LA COOPÉRATION (CULTURELLE) INTERNATIONALE

Le Malawi a adopté une Politique Culturelle Nationale en 2016. L'objectif de cette politique est « d'identifier, préserver, de protéger et promouvoir les arts et la culture du Malawi pour l'identité nationale, l'unité dans la diversité, la postérité et le développement socio-économique durable ». ⁶ Cependant, la ville de Lilongwe n'a pas encore entrepris de mesures visant à localiser la politique et à contribuer à sa mise en œuvre. En l'absence d'un comité, d'un département ou d'un bureau dédié à la promotion des arts, de la culture et du patrimoine, la programmation s'est faite de manière ad hoc. L'engagement de la ville auprès des artistes et des professionnel-le-s de la culture s'est principalement fait dans le cadre de la recherche d'activités de divertissements à destination d'événements commémoratifs et/ou de célébration. Les initiatives indépendantes, telles que les festivals et les concerts organisés dans la ville, ont principalement eu lieu dans des clubs de golf, en raison de l'absence d'espaces publics appartenant à la ville et pouvant être utilisés pour ce type de programmation. Les autorités municipales ont attribué le problème de l'indisponibilité des espaces aux multiples systèmes de propriété foncière. La plupart des terrains de la ville sont des propriétés privées et/ou nationales. Bien que la ville approuve les plans d'aménagement de ces terrains, elle n'a juridiquement pas la capacité de définir conceptuellement la manière dont ces terrains doivent être aménagés et à qui les espaces créés doivent être accessibles. Le développement foncier privé s'est orienté vers des logiques de rentabilité des logements et des structures commerciales, au détriment du développement des espaces publics (culturels). Bien que la ville de Lilongwe abrite des espaces culturels d'importance historique et patrimoniale, ces espaces sont la propriété du gouvernement national, par l'intermédiaire des différents ministères concernés, et non de la ville. Les limitations de propriété se traduisent par le fait que la ville, une fois encore, n'a pas l'autorité nécessaire pour catalyser l'accessibilité et l'utilisation de ces espaces, pour la promotion des arts, de la culture et du patrimoine. De plus, les espaces qui sont sous le contrôle de la ville restent de manière générale sous-utilisés dans la mesure où ils ont déjà été affectés à de grands projets de développement tels que des parcs, un jardin urbain et un corridor écologique, qui doivent encore être mis en œuvre. Parallèlement, l'attribution d'espaces appartenant à la ville a privilégié les entreprises commerciales informelles, principalement gérées par les vendeurs (de rue).

En ce qui concerne le partage des connaissances, les programmes d'échanges culturels internationaux et les partenariats culturels pour la mise en œuvre de projets communs, la ville de Lilongwe a énormément bénéficié des partenariats de jumelage avec les villes de Glasgow (Écosse), Nanning (Chine) et Lusaka (Zambie). Bien que ces partenariats soient actuellement en sommeil et nécessitent d'être redynamisés, ils sont susceptibles de profiter à la ville, en particulier lorsqu'ils s'inscrivent dans le cadre du lien entre culture et développement.

⁶ Voir la Politique Culturelle Nationale du Malawi de 2016.

DÉVELOPPEMENT DE L'ATELIER **MÉTHODOLOGIE ET RÉSUMÉ DES SESSIONS**

L'approche pédagogique de l'atelier a été conçue par la Commission de la culture de CGLU. Elle comprend notamment un mix savant de débats ouverts facilités par un ou des professionnel-le-s et de séances de présentation dispensées par le ou la facilitatrice, combinées à des séances organisées en groupes de travail et des moments de comptes-rendus donnés par les représentant-e-s des groupes de travail eux et elles-mêmes. Dans le cadre de l'atelier de Lilongwe, 26 participant-e-s représentant le conseil municipal de Lilongwe (aire politique et aire administrative), l'association des gouvernements locaux du Malawi, le ministère national du tourisme, de la culture et de la faune, la commission nationale de l'UNESCO, les médias (publics et privés) et les organisations de la société civile ont participé à l'atelier.⁷

Lors d'une discussion animée au cours de laquelle les participant-e-s ont répondu à des questions posées sur leur connaissance des ODD, ils et elles ont démontré un haut degré de connaissance à ce sujet, et ont notamment indiqué qu'ils et elles avaient beaucoup bénéficié des programmes d'éducation aux ODD pilotés par des agences des Nations Unies telles que l'UNESCO et ONU Femmes. Les représentant-e-s des directions du conseil municipal ont également profité de l'occasion pour expliquer que leur approche de la mise en œuvre des ODD s'établissait sur deux dimensions : la première étant la localisation de l'Agenda 2063 au Malawi, qui est aligné sur les ODD, et la seconde étant la décentralisation de la mise en œuvre des ODD, qui se traduit par la direction de projets se fondant sur l'identification des ODD et relevant des politiques et des mandats opérationnels de chaque Direction de la ville. L'approche de décentralisation, en soi, a été présentée comme illustrant le succès de la ville dans la mise en œuvre des ODD 11, 16 et 17. Un autre exemple de réussite a été présenté, celui de la formulation d'une politique de la ville en matière de genre, en accord avec l'ODD 5.

DÉFIS ET ENJEUX LOCAUX

Au cours de la deuxième session, les participant-e-s à l'atelier ont été chargés de recenser les défis et les enjeux du développement local.⁸ Une pléthore de défis et d'enjeux ont été identifiés et peuvent être regroupés dans les grandes catégories suivantes : gouvernance, engagement public, prestation de services, défis comportementaux, mécanismes de suivi, espaces et mise en œuvre des ODD. En ce qui concerne la gouvernance, la discussion générale a tourné autour du manque de volonté politique des structures de gouvernance, qui a un impact clair sur la mise en œuvre des stratégies de développement. Il a été avancé que, par extension, ce phénomène conditionne le développement et le rend dépendant de

⁷ Voir l'annexe 4.
⁸ Voir l'annexe 2.

l'influence des donateurs ou donatrices, et impacte ainsi la définition des programmes. Les participant·e·s ont cependant admis que la problématisation de la volonté politique collective est liée à la reconnaissance des leaders individuels dont l'engagement envers le développement de la ville requiert une conceptualisation et une mise en œuvre réussies de différents projets de développement. Les participant·e·s ont mis en garde sur la nécessité de mettre à défi cette "propriété individuelle" des projets plutôt que de la normaliser, afin de garantir la continuité des projets et d'assurer que la coopération entre et au sein des directions de la ville soit effective. Il a été suggéré que l'Assemblée de la ville envisage de mettre en œuvre des mécanismes de suivi solides permettant de garantir la responsabilité et le contrôle de la qualité et de l'efficacité des projets. En ce qui concerne l'engagement des citoyen·ne·s, il a été dit que l'affirmation du rôle des citoyen·ne·s en tant que co-créateurs et co-créatrices de la ville est considérablement limitée par les stratégies de diffusion de l'information de la ville. Dans la pratique, cela se traduit par un mauvais conditionnement de l'information, ainsi que par des messages décrits comme « élitistes » qui rendent l'information inaccessible et incompréhensible pour le public. L'observation selon laquelle le manque de sensibilisation aux ODD au sein de la ville est attribuable au manque d'initiative indépendante des autorités municipales pour faire progresser l'éducation civique au-delà des programmes de sensibilisation pilotés par diverses agences des Nations unies semble intrinsèquement liée aux problèmes de diffusion de l'information. Une solution possible à ce problème consiste à regrouper les informations portant sur les ODD par thème plutôt que de les regrouper en fonction de l'ensemble des 17 objectifs.

Malgré l'objectif stratégique visant à développer des programmes destinés à 10 000 jeunes par an d'ici 2024/5 du Conseil Municipal de Lilongwe, les programmes relatifs à cet objectif nécessitent de gagner davantage en visibilité. En témoigne la ferme conviction des participant·e·s du fait que l'usage endémique de la drogue est la conséquence de l'absence de priorités de développement axées sur les jeunes.

En ce qui concerne la prestation de services de base dans le cadre du défi de la croissance démographique hors de contrôle, les échanges ont oscillé entre le manque d'assainissement, la prolifération de mauvaises pratiques en termes d'hygiène et la dégradation de l'environnement causée par l'utilisation continue de ressources énergétiques non durables, telles que le charbon de bois. Les participant·e·s ont également examiné les implications de la logique environnementale transversale que marquent les priorités de développement de la ville, notamment au regard de la disponibilité et de l'accessibilité des espaces publics. À la suite d'un débat animé, un consensus s'est dégagé quant au fait que les espaces publics devraient également être considérés dans le cadre de la réflexion sur les expressions artistiques, et non pas exclusivement dans le cadre de la logique d'expansion des espaces verts, comme cela a été la tradition jusqu'alors dans la planification stratégique du conseil.

CARTOGRAPHIE CULTURELLE

Dans le cadre d'un exercice pratique de cartographie des actifs culturels susceptibles d'être utilisés pour résoudre les problèmes de développement identifiés, les participant·e·s ont cartographié les jeux autochtones, les espaces d'apprentissage et d'échange d'informations,

les monuments, les danses traditionnelles, les espaces (culturels) publics, les icônes culturelles et les artistes individuel·le·s, les cuisines locales, les langues autochtones, les bâtiments historiques et les conceptions architecturales, les approches de gouvernance et le rayonnement régional de la ville.⁹

Deux approches ont été adoptées pour illustrer la manière dont les défis liés au développement peuvent être associés à des actions culturelles. Dans la première approche, un résumé de l'expérience de l'atelier des Sept Clefs de la ville de Bulawayo a été partagé, du point de vue de la gouvernance, de la priorisation du développement et des étapes de gouvernance stratégique qui peuvent potentiellement émerger de l'engagement dans le développement et la mise en œuvre des Sept Clefs. L'accent a été mis sur l'importance :

- D'établir et/ou d'identifier une structure existante susceptible de faciliter le suivi des Sept Clefs, notamment en ce qui concerne l'affinement, la mise en œuvre et le suivi des idées ayant émergées.
- De créer Sept Clefs ou actions viables susceptibles d'être soutenues par des stratégies et des budgets municipaux préexistants.
- De considérer le caractère bureaucratique, les structures de gouvernance et les processus de prise de décision du conseil municipal dans le développement des Sept Clefs, afin de garantir le fait que la mise en œuvre des actions ne soit pas limitée ou rendue impossible par les conditions structurelles et administratives.

La deuxième approche a donné lieu à une présentation des bonnes pratiques tirées des actions innovantes des villes qui ont été recensées par CGLU grâce à la **base de données de bonnes pratiques "OBS"**. La sélection des initiatives présentées aux participant·e·s de l'atelier s'est basé sur leur alignement avec les propres aspirations de développement de la ville. Les initiatives inspirantes pour la ville identifiées étaient les suivantes :

- **Pekalongan, Indonésie** (priorité thématique : le développement et la promotion des industries).
- **Ouagadougou, Burkina Faso** (priorité thématique : les infrastructures culturelles).
- **Talcal, Chili** (priorité thématique : les festivals alimentaires).
- **Villes diverses** (priorité thématique : le genre).
- **Hanovre, Allemagne** (priorité thématique : partenariats et jumelages entre villes).
- **Athènes, Grèce** (priorité thématique : suivi, rapports et cadres politiques).

⁹ Voir annexe 3.

Pour une application directe des connaissances acquises lors du déroulement de ces sessions, les participant-e-s ont été chargé-e-s de choisir le groupe représentant le mieux leur mandat et leurs intérêts stratégiques professionnels. Les quatre options étaient les catégories suivantes (i) santé, affaires sociales et éducation ; (ii) finances et développement économique ; (iii) infrastructures et services publics, (iv) gouvernance. Chaque groupe a compté au moins un ou une représentant-e du conseil municipal. Dans le cadre d'une exploration des politiques et actions culturelles qui peuvent être adoptées au niveau local pour atteindre les ODD, chaque groupe a conçu 2 actions qui ont ensuite été présentées au collectif plus large pour discussion, fusion si possible, et adoption. Sept clefs / actions locales pour la ville de Lilongwe ont ensuite été identifiées.

Pour conclure, une feuille de route post-atelier a été discutée. Il a été convenu que le rapport sur les sept clefs de la ville (ce présent rapport) serait présenté à l'ensemble du conseil municipal, pour commentaires et adoption, sous la direction du directeur général par intérim de la ville et avec l'aide de certains participant-e-s de l'atelier n'appartenant pas au conseil. Cette présentation devrait être suivie de l'identification/création de comités spécialisés qui seront ensuite chargés de la mise en œuvre des sept clefs, ainsi que de l'établissement de partenariats stratégiques adéquats.

LES SEPT CLEFS À LILONGWE

Les participant·e·s à l'atelier de l'atelier des Sept Clefs de la Ville de Lilongwe ont proposé les actions suivantes. Les approches choisies pour le développement des sept clefs sont :

- **NOUVEAU** développement d'une idée
- **INNOVATION** autour d'une initiative préexistante
- **REDYNAMISATION** d'un concept déjà acté pour une mise en œuvre accélérée.



1 INNOVATION

CIRCULATION DES BIENS ET DES SERVICES CULTURELS

INTRODUIRE UN RÈGLEMENT VISANT À RÉGULER LA CIRCULATION COMMERCIALE DES BIENS ET DES SERVICES CULTURELS PRODUITS AU MALAWI, AFIN DE SOUTENIR LA PRODUCTION, LE COMMERCE ET LA DISTRIBUTION (EN TANT QUE MESURE DE LOCALISATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE "BUY MALAWI").

- LE RÈGLEMENT DEVRA PRÉVOIR UN SYSTÈME DE QUOTAS OBLIGATOIRES EN % POUR LES PRODUITS LOCAUX VENDUS OU COMMERCIALISÉS PAR LES ENTREPRISES DE LILONGWE.

[ODD 1, 8, 9, 11, 17]



4 INNOVATION

PARTICIPATION PUBLIQUE ET ENGAGEMENT CITOYEN

AU SEIN DES STRATÉGIES D'ENGAGEMENT DU PUBLIC QUI COMPRENNENT MAIS NE SE LIMITENT PAS AUX RÉUNIONS DE LA MAIRIE.

- USAGE DE MOYENS CRÉATIFS ET DES EXPRESSIONS CRÉATIVES POUR PROMOUVOIR ET RENFORCER L'ENGAGEMENT CIVIQUE AVEC L'ASSEMBLÉE DE LA VILLE, AFIN DE DÉCONSTRUIRE LE CONDITIONNEMENT ET LA DIFFUSION ÉLITISTES D'INFORMATIONS SUR LES POLITIQUES, LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT ET LA PRESTATION DE SERVICES.
- OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE REVENUS AUX ARTISTES, PROFESSIONNEL·LE·S DE LA CULTURE ET ORGANISATIONS CRÉATIVES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN LES EMPLOYANT POUR CONDITIONNER ET DIFFUSER DES INFORMATIONS PAR DES MOYENS CRÉATIFS.

[ODD 8, 11]



2 REDYNAMISATION

PRÉSERVATION ÉCOLOGIQUE

AMÉLIORER LE PLAN DE CORRIDOR ÉCOLOGIQUE ET ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET.

- LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PLAN DEVRAIENT ÊTRE LA PLANTATION D'ARBRES LE LONG DES BERGES, L'IRRIGATION DURABLE, LA FORMULATION D'UNE POLITIQUE MUNICIPALE SUR LA PROTECTION DES RIVIÈRES, LA CRÉATION DE PETITES ENTREPRISES, LA MISE À DISPOSITION D'ESPACES COMMERCIAUX LE LONG DU CORRIDOR À DES ENTREPRISES SOUCIEUSES DE L'ENVIRONNEMENT ET L'ORGANISATION D'UN ÉVÈNEMENT COMMÉMORATIF "JOURNÉE POUR LE CLIMAT ET LA VIE VERTE".

[ODD 8, 11, 12, 13, 17]



5 NOUVEAU

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

FORMULER UNE POLITIQUE DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE AFIN D'AFFIRMER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE COMME UNE PRIORITÉ TRANSVERSALE QUI DEVRAIT RÉSONNER DANS TOUS LES PROGRAMMES ET STRATÉGIES DE LA VILLE.

- PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA POLITIQUE : PROMOTION DE PROGRAMMES SPORTIFS ET DE REMISE EN FORME, SENSIBILISATION À LA SANTÉ MENTALE, LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE ET LA TOXICOMANIE, ET CRÉATION D'UNE JOURNÉE DU BIEN-ÊTRE À OBSERVER DANS LA VILLE.

[ODD 3, 11, 16, 17]



3 INNOVATION

ESPACES PUBLICS

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE POUR LES ESPACES PUBLICS SE CONCENTRANT EXCLUSIVEMENT SUR LA CONSTRUCTION, LE DÉVELOPPEMENT, L'ENTRETIEN ET L'ACCESSIBILITÉ DES ESPACES PUBLICS QUI PEUVENT ÊTRE UTILISÉS POUR LA PRODUCTION, LE CONDITIONNEMENT ET LA CIRCULATION COMMERCIALE DES BIENS ET DES SERVICES CULTURELS.

- DONNER AUX BIENS ET AUX SERVICES CULTURELS (Y COMPRIS LES EXPRESSIONS CULTURELLES) UN AVANTAGE COMMERCIAL COMPÉTITIF EN FOURNISSANT DES INFRASTRUCTURES.
- CONTRIBUER AUX MOYENS DE SUBSISTANCE DURABLES ET À L'EMPLOYABILITÉ DES CITOYEN·NE·S GRÂCE À DES INFRASTRUCTURES.

[ODD 1, 2, 8, 9, 10, 11, 17]



6 NOUVEAU

ACCÈS CULTUREL ET PARTICIPATION

CRÉER OU PROMOUVOIR DES FESTIVALS FAISANT USAGE DES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE POUR PROMOUVOIR, METTRE EN VALEUR ET CÉLÉBRER LA DIVERSITÉ CULTURELLE QUI SE REFLÈTE DANS LES CUISINES, LA MUSIQUE, LA DANSE ET LE PATRIMOINE CULTUREL TANGIBLE.

[ODD 8, 11, 12, 16, 17]



7 INNOVATION

DIVERSITÉ CULTURELLE

ORGANISER UNE JOURNÉE DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE AFIN DE DÉPRI-VATISER L'OBSERVATION ET LA CÉLÉBRATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE.

- MOBILISER LES PUBLICS DANS LA CÉLÉBRATION DE LA CULTURE À TRAVERS LES SPORTS (EN METTANT L'ACCENT SUR LES JEUX AUTOCHTONES), LES EXPRESSIONS ARTISTIQUES, LES LANGUES LOCALES ET LES CUISINES LOCALES.
- OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE GÉNÉRATION DE REVENUS AUX PROFESSIONNEL·LE·S ET AUX PETITES ENTREPRISES PAR LA PROMOTION DE LA CULTURE.

[ODD 4, 8, 11, 12, 17]

CRÉDITS

LES ORGANISATEURS

Cités et Gouvernements Locaux Unis - CGLU : Cités et Gouvernements Locaux Unis - CGLU est le réseau mondial qui représente et défend les intérêts des gouvernements locaux sur la scène internationale. Basé à Barcelone, la mission de CGLU est « d'être la voix unie et le défenseur mondial de l'autonomie locale démocratique, en promouvant ses valeurs, ses objectifs et ses intérêts, par la coopération entre les gouvernements locaux et au sein de la communauté internationale ». Depuis sa création en mai 2004, en tant qu'héritier du mouvement municipaliste international centenaire, plus de 240 000 villes, régions et métropoles, ainsi que plus de 175 associations de collectivités locales et régionales ont rejoint ce réseau mondial.

Commission culture de CGLU : La Commission culture de CGLU est une plateforme mondiale unique qui rassemble plus de 830 villes, organisations et réseaux qui coopèrent et promeuvent le rôle de la « culture dans les villes durables ». La mission de la Commission culture de CGLU est de « promouvoir la culture comme quatrième pilier du développement durable, à travers la diffusion internationale et la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture ».

Conseil Municipal de Lilongwe : Lilongwe, qui tire son nom de la rivière qui dissèque la ville d'ouest en est, est la capitale du Malawi et le siège du gouvernement depuis 1975, après le déménagement de la capitale de Zomba. Lilongwe s'est développée à partir d'un établissement urbain établi sur les rives de la rivière Lilongwe pour devenir la plus grande ville du Malawi avec plus d'un million de résident·e·s. C'est une ville cosmopolite qui comprend des habitant·e·s venu·e·s de tout le Malawi, d'Afrique et du reste du monde qui ont fait de Lilongwe leur foyer. En plus d'être le centre de l'administration gouvernementale, Lilongwe est un centre important pour l'industrie, la distribution, les services et le commerce. C'est également la porte d'entrée du Malawi, à l'intersection des connexions routières, ferroviaires et aériennes de la région.

Le **Nhimbe Trust** est une organisation non gouvernementale à but non lucratif qui œuvre aux croisements de la culture et du développement pour favoriser la justice politique, sociale et économique. Par le biais d'activités de recherche et de plaidoyer s'appuyant sur les instruments régionaux et internationaux relatifs aux droits humains, l'organisation plaide pour l'établissement, la mise en œuvre et la révision des politiques, des mesures administratives, des dispositions constitutionnelles et des cadres législatifs qui, implicitement ou explicitement, ont une incidence sur l'exercice et la jouissance des droits culturels et de leurs droits concomitants. Nhimbe joue également un rôle actif dans la mise en œuvre et le suivi

de la mise en œuvre des ODD, par le biais du leadership intellectuel, du plaidoyer politique, de l'examen de la législation, de la formulation de méthodologies de recherche, de la collecte de données, de formations et de la participation à des processus consultatifs d'élaboration de politiques.

Music Crossroads Malawi (MCM) est une organisation non gouvernementale (ONG) à but non lucratif enregistrée depuis 2007 en vertu de la loi sur l'incorporation des fiduciaires. Music Crossroads (MC) est une initiative unique visant à l'autonomisation des jeunes par la musique et d'autres arts créatifs. Le programme MC, par le biais de l'académie de la musique, de festivals, de concours, d'activités de sensibilisation, d'activités de recherche et de sessions de formation quotidiennes, touche aujourd'hui plus de 5 000 musicien·ne·s âgé·e·s de 6 à 35 ans, et de manière directe et indirecte, plus de 2 000 000 de spectateur·rice·s, dans tout le pays et au-delà. La stratégie de l'organisation comprend des festivals/ateliers/concours annuels aux niveaux local, national et international, ainsi que des formations et des pratiques quotidiennes liées à la musique et à la danse dispensées au sein de son centre de formation basé à Lilongwe, qui encouragent la création et les performances musicales dans tous les styles de musique, du traditionnel au contemporain, ainsi que la formation aux compétences de vie, où les questions de genre, de sexe et de VIH/sida sont abordées ouvertement. L'entrepreneuriat artistique, par le biais de l'école de commerce de la musique, fait également partie de ses programmes. Music Crossroads inscrit plus de 200 étudiant·e·s par an à ses différents cours et touche directement plus de 1 000 participant·e·s et étudiant·e·s à travers les cours spécifiques de sensibilisation qu'elle dispense chaque année à Lilongwe.

La facilitatrice : Lisa Sidambe est une chercheuse, défenseuse des politiques et praticienne du développement qui s'intéresse à des domaines tels que la liberté artistique, les pratiques de démocratisation, le travail décent, les modèles de conflits armés et la coopération internationale équitable. Elle est titulaire d'une bourse Mandela Rhodes, d'une bourse Canon Collins, d'une bourse Beit et d'une médaille internationale Sir John Monash. Elle est titulaire d'une spécialisation en philosophie et en études internationales de l'université Monash, d'une maîtrise en matière de conflits, développement et sécurité de l'université de Leeds, et d'un diplôme européen en gestion de projets culturels de l'Association Marcel Hicter. Elle prépare actuellement un doctorat en études politiques à l'université de Johannesburg, où elle étudie la conscience des acteurs armés non étatiques en vue d'un conflit.



ANNEXE 1 : DIRECTIONS DE LA VILLE DE LILONGWE

ADMINISTRATION

- Soutien administratif global
- Approvisionnement
- CIT
- Relations publiques

COMMERCE

- Commerce et industries
- Permis d'exploitation

INGÉNIERIE

- Services d'ingénierie
- Construction, ponts et chaussées, éclairage public
- Services techniques et d'assainissement

PLANIFICATION URBAINE ET DÉVELOPPEMENT

- Développement urbain ordonné et durable
- Urbanisme et développement urbain

ÉDUCATION, JEUNESSE ET SPORTS

- Enseignement primaire
- Éducation de qualité et adaptée
- Accès et équité face à l'éducation
- Gestion et gouvernance

PARCS ET CRÉATION

- Embellissement de la ville
- Paysages
- Développement et gestion des parcs
- Production de pépinières
- Protection et amélioration environnementale

SERVICES DE SANTÉ ET DE BIENÊTRE SOCIAL

- Prévention de la santé
- Gestion des déchets
- Promotion de la santé publique

FINANCE

- Gestion financière

ANNEXE 2 : DÉFIS ET ENJEUX LOCAUX

Les participant·e·s ont identifié et cartographié les défis et enjeux suivants, en fonction de leur relation avec les ODD.

Dynamiques de pouvoir déséquilibrées conduisant à la définition de l'agenda par les donateurs et les partenaires de développement externes : **ODD 17**

Manque de volonté politique pour mettre en œuvre les stratégies de développement : **ODD 16**

Coopération limitée ou inexistante entre les services et au sein des services, et entre les structures de l'Assemblée de la ville : **ODD 17**

Propriété individuelle des projets de développement : **ODD 16, 17**

Engagement public et participation des citoyen·ne·s inefficaces dans les stratégies de développement, la mise en œuvre des projets et les processus d'élaboration des politiques : **ODD 16, 17**

Manque d'efficacité dans la prestation de services (assainissement, hygiène) : **ODD 3, 6**

Croissance démographique hors de contrôle et urbanisation rapide : **ODD 1, 2, 3, 8, 10, 11**

Manque de mécanismes de suivi du développement garantissant un contrôle de la qualité et de l'efficacité : **ODD 16**

Espaces publics inadaptés, sous-utilisés et/ou inaccessibles : **ODD 9, 11, 17**

Soutien structurel, de gouvernance et administratif à la mise en œuvre des ODD : **ODD 16, 17**

Manque de développement axé sur les jeunes (conduisant principalement à la toxicomanie) : **ODD 3, 4, 5, 8, 10**

Déforestation due à l'utilisation incontrôlée de charbon de bois : **ODD 7, 12, 13**

Capacité limitée à faire respecter les réglementations : **ODD 16**

ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIE CULTURELLE

Les participants à l'atelier ont identifié les éléments et aspects suivants considérés comme "culturels" (au sens large) sur le territoire de Lilongwe :

JEUX AUTOCHTONES : BAWO, NTCHUWA

ATTRACTIONS TOURISTIQUES : MAUSOLÉE
KAMUZU, PARC COMMÉMORATIF NATIONAL,
TOUR DES MARTYRS

DANSES TRADITIONNELLES : GULE
WANKULU, GROUPES ET COLLECTIFS DE
PERFORMANCE

ESPACES PUBLICS : CENTRES
COMMERCIAUX, JARDINS BOTANIQUES,
PLACE MALAWI, PARC EDEN, ESPACES
COMMUNAUTAIRES

ESPACES CULTURELS : SANCTUAIRE DE
LILONGWE, MARCHÉ DES CURIOSITÉS,
VILLAGE KUMBALI, VILLAGE CHINGALIRE,
QUATRE SAISONS, CENTRE DE LA VIE
SAUVAGE

ICÔNES CULTURELLES / ARTISTES

INDIVIDUEL·LE·S : ALPHONSO, MANKHAMBWA,
LAWI, DR. MPOTA NDEVU, FAITH MUSSAH,
JAUTA, KELL KAY, SKEFFA CHIMOTA, BEU
MICHAEL, SIMOULAND KEADALL

CUISINES LOCALES : ZITUMBUWA, THOBWA,
ZIGEGE, CHIMANGA CHOOTCHA

LANGUES : CHICHEWA

GOVERNANCE : RÉUNIONS MUNICIPALES,
CONSULTATIONS POLITIQUES

RAYONNEMENT RÉGIONAL : ACCUEIL
DES 5 JEUX RÉGIONAUX DE LA JEUNESSE
(ÉVÈNEMENT SPORTIF RÉGIONAL
COMPÉTITIF REGROUPANT 10 PAYS
D'AFRIQUE AUSTRALE)

BÂTIMENTS HISTORIQUES ET

ARCHITECTURE : MAIRIE DE LILONGWE,
CONSEIL DE DISTRICT DE LILONGWE,
RESERVE BANK, PARLEMENT

**ESPACES D'APPRENTISSAGE ET D'ÉCHANGE
D'INFORMATIONS :** ÉCOLES, BIBLIOTHÈQUES

ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANT·E·S

MUNICIPALITÉ DE LILONGWE

Conseiller Richard Banda, Son honneur, le maire de la ville de Lilongwe
Vitto Mulula, Directeur général par intérim
Mussa Mwale, Directeur de l'administration
Julius Tsogolani, Directeur de l'ingénierie
Gensher M'bwabwa, Directeur du commerce
Alick Chirombo, Directeur des ressources humaines
Allan Kwanjana, Directeur des parcs et de la création
Jane Mtawali, Directeur adjoint aux finances
Wilson Banda, en charge du suivi et évaluation
Juliana Chipeta, Coordinatrice nationale principale pour le sida
Tamara Chafunya, en charge des relations publiques
Chrissy Fodife, Chargée de mission, enseignement primaire
Winnie Msusa, Appui administratif
Linda Luhanga, Appui administratif, Bureau du Directeur Général

ASSOCIATION DES GOUVERNEMENTS LOCAUX DU MALAWI

Elizabeth Banda, en charge des questions relatives au genre
Ruth Matumbi, en charge des questions relatives au climat
Jacqueline Maele, en charge des questions relatives à la décentralisation

UNESCO

Christopher Magomela, Secrétaire exécutif adjoint (Culture), Commission nationale de l'UNESCO au Malawi

MÉDIAS (NATIONAUX ET PRIVÉS)

Chifundo Phiri, Producteur multimédia
Charles Wahara, Producteur principal, Malawi Broadcasting Corporation
Steven Pembamoyo, Journaliste média
Jecina Chikwelete, Journaliste média
Deogratas M'mana, Chef de la rédaction, Times Group

REPRÉSENTANT·E·S DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Gayighayi Mathews Mfuné, Directeur, Music Crossroads Malawi

Azaius Mkandawire, Copyright Society du Malawi

MINISTÈRE DU TOURISME

Morton Sibale, Directeur du Tourisme

ADMINISTRATION ET APPUI TECHNIQUE

Gift Kumdana

William Sibale

Angella Zulanga

FACILITATRICES

Lisa Sidambe

Melody Zambuko (Co-facilitatrice)



ATELIER LES SEPT CLEFS



CONTACT

Cités et Gouvernements Locaux Unis Commission culture de CGLU

culture@uclg.org
@agenda21culture

Nhimbe Trust

Joshua Nyapimbi, Directeur exécutif
joshnyap@nhimbe.org

Municipalité de Lilongwe

Vitto Mulula, Directeur général par
intérim de la Municipalité
vitto.mulula@lcc.mw

Auteur : Nhimbe Trust.

L'auteur est responsable du choix et de la présentation des faits mentionnés dans ce texte, ainsi que pour les opinions qui y sont exprimées, qui ne reflètent pas nécessairement celles de CGLU et n'engagent en aucune manière l'organisation.

Avec le soutien de



L'Union Européenne

Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu de ce document est de la responsabilité de CGLU et sous aucun prétexte il ne peut être interprété comme le reflet du positionnement de l'Union européenne.



Suède
Sverige

Ce document a été financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, Asdi. Asdi ne partage pas nécessairement les opinions exprimées dans ce document. La responsabilité de son contenu incombe entièrement à l'auteur.